



**Madame, Monsieur le Président, Maître,**

**Le CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer au :**

**1000 FLEURETS  
CHALLENGE CROUZY**

**Dimanche 21 octobre 2012**

**Catégories Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Filles et Garçons**

**GYMNASE JEAN ZAY**

**106, Allée des Charbonniers 77190 DAMMARIE-LES-LYS**

**REGLEMENT**

**Article 1 : HORAIRES**

	<b>Inscription</b>	<b>Début</b>
Minimes garçons	8h00	8h30
Minimes filles	9h30	10h00
Benjamins – Benjamines	9h00	9h30
Pupilles – Pupillettes	10h30	11h00
Poussins – Poussines	12h00	12h30
Pour les moins de 8 ans	14h00	14h30

**Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE**

**Pour toutes les catégories**

- un tour de poule sans éliminé
- tableau d'élimination directe sans repêchage

**Article 3 : ARMES**

Poussins – Poussines : fleuret électrique lame 0,  
Pupilles – Pupillettes : fleuret électrique lame 0,  
Benjamins – Benjamines : fleuret électrique lame 2,  
Minimes filles et garçons : fleuret électrique lame 5.

#### **Article 4 : ARBITRAGE**

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus seront tenus de présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional), arbitrage minimum une ½ journée.

#### **Article 5 : INSCRIPTIONS**

La licence de la saison en cours est exigée.

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération.

Les engagements se feront en ligne pour les tireurs FFE et par mail ou fax pour les tireurs étrangers, le **jeudi 18 octobre 2012 au plus tard.**

Le droit d'engagement est fixé à **10€ si inscription à l'avance et à 12€ si inscription le jour même de la compétition.**

#### **Article 6 :**

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

**Courtoisie** : rappel de la circulaire :

*« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;*

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,*
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,*
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »*

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

#### **RECOMPENSES**

- Les 8 premiers de chaque catégorie
- Chaque premier sera récompensé du trophée « Challenge CROUZY », en souvenir de Yannick et Jean CROUZY.

► Quelques hôtels de l'agglomération Melunaise :

- IBIS : 01.60.68.42.45
- CAMPANILE : 01.64.37.51.51
- La Villa La Chocolaterie : chambres d'hôtes [www.mdlachocolaterie.com](http://www.mdlachocolaterie.com)

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles de notre club assureront un service de restauration.

► Souhaitant que vos tireurs répondent nombreux à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

► La correspondance et les inscriptions sont à transmettre à :

Cercle d'Éscrime Melun Val de Seine

Monsieur Luc MONTBLANC Président 06.86.28.03.77

Madame Valérie LHUILLERY Secrétaire 06.25.88.79.89

Complexe Sportif

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

[cemvs@orange.fr](mailto:cemvs@orange.fr)

Site internet : [www.escrime-cemvs.com](http://www.escrime-cemvs.com)